

Équipements sous pression

Initiale : 3 jours si inférieur à 20 bars ou 4 jours si supérieur 20 bars – Recyclage 1 jour

tous les 3 ans

INTRA

Habilitation conduite générateur chaudière vapeur / Eau surchauffée - Conducteur

Habilitation chaudière niveau 3 - conducteur

PÉRIODICITÉ

EFFECTIF MAXIMUM

RÉPARTITION PÉDAGOGIQUE

NON RÉALISABLE EN CENTRE
DE FORMATION.

6

75% théorie / 25% pratique

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires pour conduire en toute sécurité des générateurs vapeur ou d'eau surchauffée.
- Comprendre les principes de fonctionnement et la réglementation en vigueur.
- Être capable de prévenir les incidents et d'intervenir en cas d'urgence.
- Permettre à l'employeur d'habiliter ou non le stagiaire à la conduite des chaufferies.
- A l'issue de cette formation le stagiaire doit :
- Assurer en sécurité l'exploitation d'un générateur de vapeur ou d'eau surchauffée avec ou sans présence humaine permanente.
- Procéder aux contrôles journaliers et périodiques selon la norme ou la notice du fabricant.
- Appliquer les consignes chaufferie de l'établissement et les procédures particulières.
- Prendre en compte les alarmes et anomalies pour agir en conséquence.
- Appliquer les procédures générales en cas d'alarme de la chaufferie, de fuite de combustible.

Moyens pédagogiques

- Le client devra mettre à disposition le local chaufferie pour les exercices pratiques des rondiers et prendre connaissance des procédures de l'équipement sous pression. [HYPERLINK "http://www.inrs.fr/dam/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-828.pdf"](http://www.inrs.fr/dam/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-828.pdf)

Prérequis

- Avoir des connaissances de base en mécanique et thermodynamique.
- Expérience préalable dans les chaufferies (souhaitée, mais non obligatoire).
- Maîtrise de la langue française

Public concerné

- Techniciens d'exploitation des chaufferies.
- Opérateurs responsables de la surveillance et de la conduite des générateurs vapeur ou d'eau surchauffée.
- Chauffeurs ou conducteurs de chaudières industrielles.
- Personnel de maintenance, toute personne devant prendre en charge la conduite d'une chaufferie vapeur industrielle (chaudière).
- Conducteurs / Chauffeurs chaudières (générateur) vapeur ou eau surchauffée.

Cadre réglementaire

Formation conforme à la réglementation française des équipements sous pression (arrêté du 20/11/2017) :

Le personnel chargé de l'exploitation et de la maintenance des équipements sous pression doit être informé et qualifié pour :

Assurer la surveillance et prendre toute initiative nécessaire à leur exploitation en toute sécurité.

Assurer en sécurité la surveillance d'un générateur de vapeur ou d'eau surchauffée avec ou sans présence humaine permanente.

Réaliser la ronde de bon fonctionnement de la chaufferie et intervenir si nécessaire.

Appliquer les consignes chaufferie de l'établissement et les procédures particulières.

Le stagiaire sera habilité « Conducteur chaufferie vapeur – eau surchauffée ».

Tarifs

Intra-entreprise

Initial / Recyclage 1310 €HT par jour de formation pour le groupe + déplacement sur site client

Prise en charge OPCO ou financement interne : nous montons le dossier avec vous.

Prochaines sessions

Date de formation en entreprise sur demande selon situation géographique

Accessibilité

Session adaptable aux situations de handicap — référent handicap, contact@efers.fr.